

bulletin de psychologie

VIVICORSI Bruno

• **dossier : Champs professionnels de la psychologie**

Avant-propos. Champs professionnels de la psychologie, état et perspectives.
Les Entretiens francophones de la psychologie 2010

SANTIAGO-DELEFOSSE Marie

Actualité de la pensée critique en psychologie de la santé somatique et mentale dans le monde anglo-saxon

FLORIN Agnès

Des apprentissages fondamentaux aux compétences pour demain : les apports de la psychologie de l'éducation

CLOT Yves

Le métier comme opérateur de santé

ROUQUETTE Michel-Louis

La psychologie dans le champ social

GORI Roland

L'évaluation comme « dispositif de servitude volontaire »

• **Les publications de psychologie en langue française**

Les publications de psychologie en langue française. Journée du 3 décembre 2010

• **actualité de la psychologie**

L'examen psychologique et l'utilisation des mesures en psychologie de l'enfant. Conférence de consensus 2008-2010

• **à travers les revues**

• **à travers les livres**

• **tables des matières du tome 63 (2010)**

• **résumés des articles, abstracts**

CONFÉRENCE DES PUBLICATIONS
DE PSYCHOLOGIE EN LANGUE FRANÇAISE

FFPP, SFP, AFPEN, ACOP-F

• **dossier : Champs professionnels de la psychologie**

- VIVICORSI Bruno** 3 Avant-propos. Champs professionnels de la psychologie, état et perspectives. Les *Entretiens francophones de la psychologie 2010*
- SANTIAGO-DELEFOSSE Marie** 5 Actualité de la pensée critique en psychologie de la santé somatique et mentale dans le monde anglo-saxon
- FLORIN Agnès** 15 Des apprentissages fondamentaux aux compétences pour demain : les apports de la psychologie de l'éducation
- CLOT Yves** 31 Le métier comme opérateur de santé
- ROUQUETTE Michel-Louis** 39 La psychologie dans le champ social
- GORI Roland** 45 L'évaluation comme « dispositif de servitude volontaire »

• **Les publications de psychologie en langue française**

**CONFÉRENCE DES PUBLICATIONS
DE PSYCHOLOGIE
EN LANGUE FRANÇAISE**

- 49 Les publications de psychologie en langue française. Journée du 3 décembre 2010
- MOUNIER Pierre** 55 Revues.org : une plateforme d'édition électronique au service des sciences humaines et sociales
- PARISOT Thomas** 57 Les enjeux de la diffusion des revues de psychologie en langue française : l'approche développée par Cairn.info
- BERRIAU Nathalie** 59 Le réseau Ascodocpsy et les publications de « psy » en langue française
- BUZON Claudette** 61 Les périodiques en bibliothèque universitaire
- BAZAN Ariane** 63 Présentation de *Frontiers in Psychoanalysis and Neuropsychanalysis*

• **actualité de la psychologie**

- FFPP, SFP, AFPEN, ACOP-F** 65 L'examen psychologique et l'utilisation des mesures en psychologie de l'enfant. Conférence de consensus 2008-2010
- 77 **à travers les revues**
- 79 **à travers les livres**
- 87 **tables des matières du tome 63 (2010)**
- 93 **résumés des articles, abstracts**

CONFÉRENCE DES PUBLICATIONS
DE PSYCHOLOGIE EN LANGUE FRANÇAISE*

**Les publications de psychologie
en langue française.
Journée du 3 décembre 2010**

« Pourquoi la puissance publique cautionne-t-elle ceux qui ont endossé un habit de fossoyeur pour maltraiter une discipline bien vivante et plurielle et dont les travaux et les publications, francophones en particulier, n'ont rien à envier aux travaux publiés en langue anglaise ?

« Comment les étudiants et les professionnels pourront-ils continuer à avoir accès au savoir acquis par les chercheurs, si ceux-ci, attirés par des revues enjolivées, grâce à des critères étrangers à la rigueur scientifique et, donc, fort contestables et contestés, désertent les revues en langue française pour des motifs qui ne servent nullement le développement des sciences et la diffusion des savoirs ?

« Si, en conséquence, nombre de revues disparaissent, comment les professionnels pourront-ils continuer à publier eux-mêmes et à assurer, avec les chercheurs, un lien entre la recherche et le champ des pratiques ? »

Ces trois questions figuraient dans l'invitation à une journée de travail proposée par la « Conférence des publications de psychologie en langue française », le 3 décembre 2010, à l'université de Nanterre. La matinée fut consacrée à des échanges avec divers acteurs de la diffusion scientifique. La seconde partie de la journée fut consacrée à la fondation et à l'élaboration des statuts de la « Conférence des publications de psychologie en langue française ».

*
* *

Pour introduire ce dossier sur les nouvelles modalités de publication et de diffusion des revues scientifiques, il est utile de rappeler quelques éléments qui furent à l'origine de la Conférence des publications de psychologie en langue française (CPPLF).

**L'AERES OUTREPASSE SES MISSIONS
EN CLASSANT LES REVUES**

Les responsables de revues de psychologie en langue française se sont mobilisés ¹ contre le

classement des revues de psychologie, élaboré et diffusé sous l'autorité de l'AERES. Un premier classement des revues a été publié en juillet 2008.

Rappelons que, dans un premier temps, les revues ont été classées en trois catégories A, B, C, puis en A, B, B', C, enfin, en « excellent, très bon, bon, assez bon, modéré et N/D (non déterminé) ». La liste des 2 838 revues prises en compte pour ce dernier classement se fonde sur celles « référencées dans PsycINFO, d'une partie de celles d'Ergonomics Abstracts, de revues d'éthologie (...), d'une partie des revues de PubMed (...) et d'une partie des revues de neurosciences Web of Science » ². Si ces références sont clairement citées, en revanche, la procédure d'attribution de qualités (excellent, très bon, bon, etc.) aux revues résulte d'opérations de pondération, peu transparentes, à partir des facteurs d'impact du Journal Citation Reports (JCR) (Science Édition et Social Sciences Édition).

Face à cela, la FFPP, l'AEP, le SIUEERPP et 52 revues se sont associées pour protester contre tout classement des revues. Il ne s'agit pas d'une opposition à l'évaluation, mais de la contestation de la mise en avant d'un classement de revues, réalisé et publié par l'AERES « pour aider la communauté scientifique à situer ces revues les unes par rapport aux autres », reléguant au second plan la qualité et l'originalité scientifique des articles à évaluer. En outre, si l'AERES a bien pour mission d'évaluer les travaux des chercheurs et des laboratoires, elle n'a nullement pour mission d'évaluer des revues.

* <publpsycho@gmail.com>

1. Ces travaux et réflexions de la Conférence des publications de psychologie en langue française (CPPLF) ont donné lieu à plusieurs publications (Leconte, Pétard, Sirota, Scelles, Schneider, 2010, ; Fédérer, 2010 ; Beauvois, 2010 ; Pétard, 2010, Saada, 2010).

2. Voir
<<http://www.aeres-evaluation.fr/Publications/Methodologie-de-l-evaluation/Listes-de-revues-SHS-sciences-humaines-et-sociales>>

Quant au recours au facteur d'impact des revues, ou autres facteurs quantitatifs, pour l'évaluation de la qualité d'un chercheur ou d'un laboratoire, l'Académie des sciences a clairement fait part de ses réserves ainsi qu'on le verra plus loin.

Loin de toucher la seule évaluation des revues, les enjeux de ce classement intéressent, de fait, l'économie, l'évaluation et la diffusion de la recherche.

LE CLASSEMENT DES REVUES A UN EFFET DIRECT SUR LA RECHERCHE

Les laboratoires de recherche sont évalués par l'AERES sur la base d'un ensemble de critères prenant en compte le volume et la qualité de la production de leurs titulaires et associés. Dans ce contexte, la notion de « chercheur publiant » est apparue. Or, pour être publiant, il est de plus en plus indispensable de publier dans des revues de langue anglaise ayant un « facteur d'impact élevé ». Ce modèle d'évaluation semble déjà influencer fortement les jeunes générations de chercheurs. S'installe, ainsi, une normalisation extrêmement puissante, l'objectif étant de publier dans une revue de langue anglaise de premier rang, selon le classement de l'AERES. Ce qui conduit au développement de stratégies, fort discutables au plan de l'éthique, pour s'adapter à ces normes, et, de fait, les renforcer.

D'autres aspects essentiels, très peu pris en compte, perdent de l'importance, tels que la qualité de l'implication des jeunes chercheurs dans des réseaux, leur contribution aux dispositifs de formation, leurs relations avec le champ professionnel ou la valorisation des connaissances.

Cette évolution, répondant aux normes étroites telles qu'elles sont définies par ce système, a des effets massifs sur les dynamiques de recherche et, par suite, sur les formations.

LE RAPPORT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES SUR L'ÉVALUATION DES CHERCHEURS

Sur ces aspects relatifs à l'évaluation des chercheurs, l'Académie des sciences a remis récemment, le 17 janvier 2011, à Madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, un rapport intitulé « Du bon usage de la bibliométrie pour l'évaluation individuelle des chercheurs ». Une excellente analyse générale est accompagnée de recommandations, dont nous extrayons ce qui suit :

« Recommandation n° 1 : L'utilisation des indicateurs bibliométriques pour l'évaluation individuelle n'a de valeur que si l'on respecte certaines conditions majeures :

– L'évaluation doit porter sur les articles et non sur les revues.

– La qualité des données, la normalisation, la significativité des écarts et la robustesse des indicateurs doivent être validées.

– L'évaluation bibliométrique doit ne comparer entre elles que des personnes de la même communauté disciplinaire, pendant tout leur parcours. Il est en effet indispensable de replacer les données bibliométriques dans la distribution des chercheurs du même domaine, en tenant compte également de l'âge dans la carrière.

– Les utilisateurs de la bibliométrie doivent être capables de s'en expliquer : cela les obligera à cultiver une bonne expertise.

« Il est par ailleurs important de prendre conscience à quel point certains chercheurs adaptent leur travail scientifique dans l'objectif de publier leurs articles dans une revue à facteur d'impact élevé, au double risque d'altérer l'originalité de leur travail et de ne pas avoir la continuité thématique souhaitable pour tout chercheur, au moins sur quelques années.

« Enfin, dans la mesure où l'évaluation repose sur les pairs, la question se pose de savoir s'il ne serait pas utile de les soumettre eux aussi aux mêmes tests d'évaluation bibliométrique. »

Et dans l'annexe 3, « Pratiques bibliométriques selon les différentes disciplines », une partie est consacrée à la bibliométrie en sciences humaines et sociales. On y lit :

« Il serait donc absurde d'utiliser des indicateurs bibliométriques pour l'évaluation individuelle en SHS – *a fortiori* pour le recrutement, point nodal des difficultés des SHS en matière d'évaluation. »

ÉVOLUTIONS DANS LES PRATIQUES DE DIFFUSION DES TRAVAUX DE RECHERCHE, DANS LES PRATIQUES DE LECTURE

Poursuivant ses réflexions et ses analyses, la Conférence a décidé de se pencher sur la diffusion des publications. En effet, il est impossible aujourd'hui de s'intéresser à la production et à la diffusion des savoirs par les publications sans connaître et, donc, sans prendre la mesure des effets des changements radicaux dans les modalités de diffusion et dans celles de l'économie des publications.

L'objectif de la journée du 3 décembre 2010 était de donner une lisibilité de ces transformations, qui ont des implications économiques, politiques et éthiques importantes pour la vie des revues, afin que les responsables de revues, les auteurs, les lecteurs, qu'ils soient universitaires ou psychologues praticiens, ne restent pas face à une « boîte noire ». En effet, l'enjeu, pour ne pas subir mais pour agir, est de comprendre la manière dont ce système, en pleine évolution, fonctionne, d'en saisir les implications dans la vie intellectuelle d'un domaine scientifique.

Dans les sciences humaines et sociales, l'édition scientifique fut longtemps marquée par le bénévolat des acteurs (directeurs de revue, sociétés savantes, experts, auteurs, administrateurs, secrétaires...). Elle était destinée à de petits groupes de spécialistes qui, en plus d'être lecteurs, collaboraient à la production scientifique, à son évaluation et à sa diffusion.

De nouveaux acteurs se sont introduits dans ces cercles restreints en proposant quelques services (selon les acteurs : diffusion numérique de la revue, édition papier, gestion des expertises, des abonnements, publicité...).

Ces services utiles, adoptés par certaines revues, ont permis à de grands groupes commerciaux d'entrer dans l'édition scientifique. Par ces services utiles et peu coûteux qu'ils proposaient, ces acteurs ont ensuite imposé aux bibliothèques, aux éditeurs indépendants, leur logique marchande.

Actuellement, comme nous le voyons dans les textes qui suivent, le vocabulaire, touchant l'édition et la diffusion des revues, évolue. Il est question de « bouquets » de revues, parfois à visée uniquement commerciale, tantôt proposés par des organismes de recherche, tantôt suite à des initiatives associatives. En règle générale, ce n'est pas telle ou telle revue qui décide de figurer dans le « bouquet » ou le « portail » mais son éditeur. Chacune des revues peut, dans certaines limites, accepter ou refuser, mais elle n'a aucune maîtrise quant à la composition et au devenir du « bouquet ». Tant et si bien que des « agrégateurs » fabriquent des « bouquets » de « produits ».

L'évolution de l'informatique a transformé la circulation des publications, qui sont dématérialisées. Les rapports entre auteur, revue et lecteur se modifient ; l'auteur qui, dans le modèle « lecteur/payeur » pouvait percevoir des droits d'auteur, est susceptible de devenir « auteur/payeur ».

Les personnes, dont la contribution suit cette introduction, ont été invitées parce qu'elles étaient, en quelque sorte, emblématiques d'aspects fondamentaux de la structuration du paysage de la diffusion des savoirs. Notre demande était qu'elles nous informent

sur la place et sur le fonctionnement de leur organisme dans la chaîne de diffusion des revues.

– Pierre Mounier a présenté « Revues.org », une plate-forme d'édition électronique, créée en 1999, sur l'initiative du Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo). Ce Centre est soutenu par quatre établissements français de recherche et d'enseignement supérieur : le CNRS, l'École des hautes études en sciences sociales, l'université de Provence et l'université d'Avignon ;

– Thomas Parisot, a présenté « Cairn.info », lancé en 2005 sur l'initiative de quatre maisons d'édition, trois françaises (Belin, La Découverte et Érès) et une belge (De Boeck), avec le soutien de la Bibliothèque nationale de France et du Centre national du livre.

– Nathalie Berriau, a présenté « Le réseau Ascocpsy ». Ce réseau documentaire en santé mentale propose une base de données, une veille législative et documentaire, une sélection de sites, des annonces de manifestations scientifiques... Il s'agit d'un réseau réunissant 90 établissements liés à la psychiatrie : établissements publics, privés, associations, instituts de formations depuis peu. Ce réseau, informel à l'origine, était constitué de documentalistes. Il s'est finalement structuré en groupement d'intérêt public (GIP) avec le soutien de l'Association des établissements de santé mentale (ADESM) et de l'Association des présidents et vice-présidents de CME (commissions médicales d'établissement), des centres hospitaliers spécialisés et des documentalistes, en 1999. Le réseau est financé par une cotisation annuelle calculée sur la base de leur budget de fonctionnement ;

– Claudette Buzon, a évoqué les implications, sur la diffusion du savoir à l'université, de la systématisation de la proposition de bouquets de revues à l'université ;

– Enfin, nous avons invité Ariane Bazan, pour qu'elle présente une revue en ligne, libre d'accès, « Frontiers in Psychoanalysis and Neuropsychanalysis », qui applique le modèle auteur/payeur.

En présentant les textes de ces interventions nous souhaitons souligner que l'objectif de la Conférence des publications de psychologie en langue française (CPPLF) était d'informer les auteurs, les directeurs de revues afin de susciter le débat, tant les actions exposées peuvent être sources d'opinions et d'analyses variées.

Par delà les spécificités de chacune d'elles, ces présentations soulèvent des questions de deux sortes : d'abord, ces évolutions peuvent affecter l'existence même des revues ; ensuite, ces évolutions ont des implications sur la diffusion et la conservation des revues dans le temps (notion de collection).

UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE ET SES IMPLICATIONS

En général, les revues s'autofinancent, avec des collaborateurs en majorité bénévoles (les experts ne sont pas payés, les coordinateurs, les rédacteurs en chef non plus...). Lorsque, sur un exercice annuel, il y a un excédent, il est investi dans la revue. Les nouvelles pratiques de diffusion pèsent sur les éditeurs, si bien que l'équipe de bénévoles, qui anime une revue, ne dispose plus des repères traditionnels, devant prendre en compte les nouveaux acteurs qui s'inscrivent dans la diffusion. Les « constructeurs » de bouquets, les concepteurs des « portails » passent contrat avec l'éditeur qui, à son tour, passe contrat avec la revue ou avec le ou les auteurs. Dans un tel contexte, de grands groupes commerciaux sont susceptibles de mettre sous tutelle l'édition scientifique et capter une partie de l'argent public destinée à la recherche. Cette dimension nouvelle de la gestion économique impose une charte qui soit la plus transparente possible.

Si ce modèle économique peut, comme un auteur le souligne, permettre à une revue, dans un domaine très spécialisé, d'être mieux diffusée par l'intermédiaire des portails, des « bouquets » ou encore des promoteurs d'indexation de revues, cette même revue peut se trouver en danger si elle n'est pas acceptée par l'un ou l'autre de ces diffuseurs. Certaines revues se sont vues refuser l'indexation dans PsycInfo car « il y avait déjà trop de revues sur ce thème dans la banque de données ».

DIFFUSION ET CONSERVATION DES REVUES

Il est évident que la diffusion des revues, des livres, par voie électronique, a des implications importantes. En effet, si le libre accès peut être séduisant pour la diffusion du savoir, faut-il penser que, pour que l'édition soit viable, il faille appliquer le modèle « auteur/payeur », lorsque le libre accès n'est pas financé par des fonds publics ? On imagine bien que les contrats de recherche, les laboratoires puissent financer les publications, mais qu'en est-il du praticien, dont, pourtant, l'expertise est parfois grande et mérite, sans aucun doute, d'être diffusée. Ce modèle favorise donc les revues

dans lesquelles publient des chercheurs, inscrits dans un dispositif de recherche financée.

D'un autre côté, la vente de « bouquets », par les grands éditeurs, semble maintenant s'être imposée, aux bibliothèques universitaires notamment, avec des implications qui ne doivent laisser personne insensible. Deux des contributions qui suivent, soulignent la mise en péril de la notion de « collection complète » d'une revue.

Par contre coup, la politique éditoriale d'une revue travaillant, sur le long terme, avec des équipes de chercheurs et de praticiens, est mise en danger, dès lors que le suivi d'une collection, par les bibliothèques, n'est plus assurée.

Enfin, aujourd'hui, les bibliothèques voient les coûts des abonnements aux revues s'envoler, à quoi s'ajoute le fait qu'elles doivent s'abonner à des bouquets contenant des revues dont une partie ne les intéresse pas nécessairement. Parfois, elles n'ont même plus le choix des revues auxquelles elles peuvent s'abonner en version papier.

Pour faire face à ces coûts supplémentaires, les bibliothèques augmentent leur budget (utilisant ainsi une partie de l'argent de la recherche), diminuent les achats de livres, éliminent des abonnements lorsque c'est possible, c'est-à-dire lorsque la revue n'est pas éditée ou diffusée par un de ces grands groupes.

AFIN DE POURSUIVRE

Les contributions faites par les intervenants ont notablement enrichi la vision et la connaissance, sinon la pratique que nous pouvons avoir des acteurs et instances qui concourent à la publication, à la diffusion, à la conservation et à la valorisation des travaux de psychologie par l'édition de revues, d'ouvrages, imprimés ou numériques.

Nous invitons responsables de revues, enseignants-chercheurs, praticiens, en concertation avec bibliothécaires et documentalistes, éditeurs, et autres acteurs participant à la diffusion et à la valorisation des publications, à se joindre à nos travaux. L'une des premières tâches à laquelle nous proposons de nous attacher est l'établissement d'une charte, définissant les règles et principes fondamentaux auxquels adhéreront les revues qui rejoignent la Conférence.

RÉFÉRENCES

(par date de publication)

BULLETIN DE PSYCHOLOGIE.— Éditorial, *Bulletin de psychologie*, 61, 5, 2008, p. 422-424.

LAURENS (Stéphane).— L'étrange classement des revues de psychologie et le cas mystérieux du Bulletin

de psychologie, *Bulletin de psychologie*, 62, 1, 2009, p. 67-78.

SCHNEIDER (Benoît).— La recherche et les publications : publier et ne pas périr, *Fédérer*, 43, 2009, p. 7-9.

LECONTE (Claire), SCHNEIDER (Benoît).— Publier et ne pas périr, suite, *Fédérer*, 44, 2009, p. 9-12.

LECONTE (Claire), PÉTARD (Jean-Pierre), SIROTA (André), SCELLES (Régine), SCHNEIDER (Benoît).— Publier sans périr : la psychologie dans ses publications, *Le Journal des psychologues*, 266, mars 2010.

FEDERER.— Publier sans périr : la psychologie dans ses publications, après la journée du 22 janvier 2010, n° 54, avril 2010, pp. 17-18.

BEAUVOIS (Jean-Léon).— Pour une évaluation bibliométrique non inféodée, *Connexion*, dossier « Publier sans

périr. La psychologie dans ses publications », 93, 2010, p. 189-198.

SAADA (Anne).— L'évaluation et le classement des revues de sciences humaines par l'Agence de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), *Connexion*, dossier « Publier sans périr. La psychologie dans ses publications », 93, 2010, p. 199-204.

PÉTARD (Jean-Pierre).— La qualité d'un article scientifique ne se lit pas dans le marc de café, *Connexion*, dossier : « Publier sans périr. La psychologie dans ses publications », 93, 2010, p. 205-210.

CANONNE (Justine).— La recherche en psychologie en danger, *Le Cercle psy*, lettre n° 61, 15 décembre 2010.

MOUNIER Pierre*

Revues.org : une plateforme d'édition électronique au service des sciences humaines et sociales

Revues.org est une plateforme d'édition électronique qui diffuse aujourd'hui plus de 280 revues et collections de livres en ligne dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales. Il s'agit d'une initiative du Centre pour l'édition électronique ouverte (CLÉO). Le Centre est soutenu par quatre établissements français de recherche et d'enseignement supérieur : le CNRS, l'École des hautes études en sciences sociales, l'université de Provence et l'université d'Avignon.

Créée en 1999, la plateforme Revues.org accueille des revues relativement anciennes, qui conservent une diffusion imprimée en même temps qu'électronique, mais aussi des revues en création qui, pour la plupart, choisissent une diffusion exclusivement en ligne. L'équilibre de présence entre des revues anciennes et prestigieuses et de nouvelles revues sur la plateforme est une politique scientifique et éditoriale voulue et assumée par le Conseil scientifique du CLÉO. Revues.org s'est développée sur trois piliers qui en font l'originalité : un engagement raisonné pour le libre accès, une attention au respect des critères de qualité propres à l'édition scientifique et, enfin, une démarche d'innovation en matière d'édition électronique.

LIBRE ACCÈS

Initiative de service public, le CLÉO construit son action sur le principe du libre accès du public, sans discrimination, aux résultats de la recherche, la plupart du temps financée sur fonds publics. Pour autant, les contraintes propres aux publications de sciences humaines, en particulier lorsqu'il s'agit de concilier diffusion imprimée et diffusion électronique, doivent être respectées. C'est la raison pour laquelle Revues.org donne la possibilité à près de la moitié des revues adhérentes, de disposer d'une barrière mobile protégeant l'accès au texte intégral des articles publiés dans leur plus récents numéros. La durée de la barrière mobile est choisie par la revue dans une logique de compromis entre la protection du modèle économique de sa diffusion imprimée et le respect du principe de libre accès.

Cette durée peut varier entre six mois et trois ans. Toutes les revues exclusivement électroniques sont en libre accès total et immédiat.

Sur un total de 55 000 articles diffusés, plus de 40 000 sont en libre accès. Par ailleurs, le CLÉO est engagé dans une démarche active d'expérimentation pour la construction d'un modèle économique viable pour le libre accès. En 2009, un accord a été engagé avec le portail Cairn pour la diffusion commerciale des articles situés dans la barrière mobile. Cet accord a concerné 12 revues en 2009, 24 en 2010.

Parallèlement, des expérimentations ont été lancées depuis près d'un an pour la commercialisation de fichiers mis à disposition dans des formats téléchargeables : « pdf » et « epub » pour les supports de lecture mobiles via des libraires en ligne comme IMMATÉRIEL. La diffusion de versions en impression à la demande, sur des plateformes partenaires, est aussi envisagée. Menée sur les collections de livres, pour le moment, cette expérimentation pourra être étendue aux numéros de revue dans un second temps. Il est à noter que la plupart des livres ainsi proposés à la vente sont, par ailleurs, disponibles en libre accès dans un navigateur, l'un n'empêchant pas l'autre.

ÉDITION SCIENTIFIQUE

L'édition de sciences humaines et sociales a des caractéristiques propres, qui tiennent à la nature des documents diffusés : il s'agit de documents longs, fortement structurés, dotés d'un important appareil critique, de références bibliographiques ; ils sont essentiellement textuels mais peuvent comporter de nombreuses figures et illustrations ; ils doivent répondre, enfin, à des normes de qualité typographiques sévères. Le CLÉO s'attache à mettre à disposition les fonctionnalités permettant d'y

* Directeur adjoint du Cléo Revues.org, CNRS-IHESIUIUAPV, 3 place Victor Hugo, Case n° 86, 13331 Marseille Cedex 3, France.

<pierre.mounier@ehess.fr>

satisfaisant : notes marginales, sommaires automatiques, traitements spécifiques des bibliographies et des index multiples, respect des petites capitales, mise en valeur des résumés en plusieurs langues...

Mais les contraintes propres à la qualité de l'édition scientifique numérique reposent aussi sur un contrôle précis de la qualité des métadonnées et leur structuration informatique conforme aux normes (*Dublin Core*, METS [*Metadata Encoding And Transmission Standard*], OAI-PMH [*Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting*], OPDS [*Open Publication Distribution System*]). Cette attention permet une meilleure circulation des données, que ce soit par leur référencement et indexation dans les principaux catalogues et moteurs de recherche scientifiques (SUDOC, DOAJ [*Directory of Open Access Journals*], GOOGLE SCHOLAR, ATOZ ET ISIDORE), ou par des accords d'interopérabilité avec des plateformes partenaires comme Persée et Cairn, avec lesquelles Revues.org partage la mise à disposition des collections de certaines de ses revues. Membre de CROSREF depuis peu, le CLÉO acquiert des identifiants numériques (DOI [*Digital Objects Identifiers*]) pour les articles de ses revues adhérentes. La mise en œuvre de ce nouveau système d'identification permettra de créer des liens automatiques entre les documents qui se citent mutuellement, permettant au lecteur de rebondir de référence en référence, en suivant le fil de la discussion scientifique telle qu'elle s'établit entre les publications.

L'ensemble de ces contraintes, ainsi que celles qui sont liées à l'évaluation et à la validation scientifique des textes, implique la mise en place d'une chaîne éditoriale longue et complexe par laquelle les textes soumis par les auteurs doivent transiter avant publication : évaluation et expertise, corrections de fond, puis typographiques, mise en page, corrections sur épreuves, puis validation finale avant publication sont autant d'étapes qui doivent être prises en charge successivement et qui impliquent de multiples intervenants : auteur, évaluateurs, secrétaire de rédaction, correcteurs, responsables de la mise en page. Le CLÉO propose ainsi, aux revues qui le souhaitent, d'utiliser un outil de gestion, « Manuscrits », destiné à faciliter leur travail.

ÉDITION ÉLECTRONIQUE

Pour diffuser en ligne ses revues adhérentes, le CLÉO a créé un outil de publication électronique adapté aux contraintes de l'édition de contenus de sciences humaines et sociales : LODEL. LODEL est un logiciel libre que toute personne peut utiliser, indépendamment de Revues.org. Sa particularité est d'offrir une interface d'édition accessible par un logiciel de navigation, qui permet aux éditeurs de publier, eux-mêmes, en ligne, les articles de leurs revues sans

devoir pour autant acquérir des compétences d'informaticien. Logiciel fonctionnant en mode multi-site, LODEL permet aussi de créer des sites de revues autonomes sur le plan de la gestion éditoriale (chaque revue a son propre site qu'elle gère de manière autonome, avec une signature graphique personnalisée et sa propre adresse), quoique installés de manière mutualisée sur le plan informatique. LODEL fonctionne en binôme avec un logiciel de conversion de documents – SERVVOO (bientôt remplacé par son successeur OPENTEXT), qui permet aux éditeurs de charger les articles via des fichiers au format traitement de texte, qui sont, ensuite, convertis par le logiciel au format XML, puis XHTML. La conversion repose sur la normalisation de la conversion des fichiers au moyen de styles qui structurent l'information. Le CLÉO distribue aux éditeurs un modèle de documents, leur permettant de rédiger et présenter correctement leurs articles, ainsi que de supprimer divers défauts de forme.

CONCLUSION

Les perspectives de développement de Revues.org sont nombreuses et s'étendent dans trois directions :

- la gestion de la démultiplication des supports : toile, mobiles avec les smartphones, sur les tablettes de lecture, mais aussi... papier, qui retrouve une seconde jeunesse par l'intermédiaire des processus d'impression à la demande. Il devient nécessaire de permettre aux revues scientifiques d'être présentes à moindre coût sur l'ensemble des supports disponibles, ce qui exige la maintenance de plateformes et le développement de chaînes numériques de haute technicité ;

- † la construction d'un modèle économique pour la plateforme et les éditeurs partenaires susceptible d'apporter des ressources financières pour la diffusion de publications scientifiques en libre accès. Ce modèle repose, pour l'essentiel, sur le maintien de l'engagement en faveur du libre accès à l'information, en même temps que sur l'offre de services payants à forte valeur ajoutée, construits autour de cette information d'accès libre, et susceptibles d'intéresser les bibliothèques, les institutions de recherche et d'enseignement supérieur, ainsi que les lecteurs. Ce modèle est aujourd'hui expérimenté et se développe dans tous les domaines de l'édition électronique sous le nom de modèle *freemium* ;

- une internationalisation progressive du portail, au-delà de ses frontières nationales et même linguistiques, en accueillant des publications venues d'autres pays, voire d'autres continents. Dans cette démarche, le CLÉO compte bien s'appuyer sur un réseau de partenaires, au premier rang desquels se trouvent celles des revues du portail qui sont le plus engagées sur le terrain international.

Les enjeux de la diffusion des revues de psychologie en langue française : l'approche développée par Cairn.info

PARISOT Thomas*

UN QUADRUPLE ENJEU

Face aux mutations profondes et certainement durables des mécanismes de diffusion et d'accès aux publications scientifiques qu'a engendré l'arrivée du numérique, les revues de psychologie en langue française font aujourd'hui face à un quadruple enjeu.

Diffusion au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français

Dans un contexte de tassement généralisé des budgets des établissements de prêt français, la croissance nette et rapide des acquisitions de ressources électroniques s'effectue souvent au détriment des publications sur support papier.

Même dans le cas où les publications restent disponibles au sein des établissements dans leur format « papier », une part croissante du lectorat se détourne aujourd'hui des publications qui ne sont pas immédiatement accessibles par l'intermédiaire des systèmes d'accès distant mis en place par les universités, ou dont les articles ne sont pas indexés efficacement par les grands moteurs de recherche.

Un recul de la diffusion des revues de langue française, du fait de ces évolutions, pourrait signifier une diminution des citations de ces revues, au moment même où la « citabilité » intervient de plus en plus souvent – quelle que soit l'appréciation que l'on puisse avoir de cette évolution – comme un outil d'évaluation « objectif » des institutions de recherche et d'enseignement, de leurs équipes et, à titre individuel, de leurs personnels.

Diffusion internationale

Chacun s'accorde, aujourd'hui, pour constater un recul progressif de la circulation à l'étranger des œuvres de langue française en sciences humaines et sociales, ce phénomène étant particulièrement sensible dans le domaine des revues. Les raisons de ce recul des publications de langue française sont multiples, mais viennent, en tout cas, ajouter aux difficultés évoquées ci-dessus dans les contextes non francophones.

Le risque existe donc, si l'on n'y prend garde, d'assister à un déclin des revues de langue

française, leurs auteurs pouvant être tentés de publier d'emblée dans des périodiques étrangers, mieux diffusés sur la scène internationale.

Penser le lectorat au-delà de l'université

Peut-être plus encore que pour d'autres disciplines, de nombreuses revues de psychologie de langue française s'adressent à un lectorat qui va bien au-delà de l'université : praticiens, professionnels dans le domaine de l'intervention sociale, voire grand public motivé.

Les solutions envisagées doivent donc prendre en compte la pluralité du lectorat des revues de psychologie et permettre de la conserver, à l'heure où, malgré les initiatives courageuses de certains libraires, les circuits traditionnels de distribution montrent des limites.

Ne pas fragiliser davantage l'équilibre économique des revues

Le numérique ne constitue pas une innovation marginale dans le secteur des publications scientifiques. Il en bouleverse fondamentalement la structure de coûts, en réduisant considérablement les frais liés à leur distribution mais en donnant également lieu à des investissements importants pour mener à bien les chantiers de numérisation, constituer et faire évoluer des infrastructures de diffusion efficaces, intégrer de nouvelles compétences au sein des équipes animant les publications, etc.

Dans un contexte de fragilisation généralisée des moyens à la disposition des revues, le numérique doit pouvoir constituer un revenu complémentaire qui, à tout le moins, permette de compenser l'érosion des revenus liés à la diffusion « papier ».

Les acteurs ayant en charge la diffusion des revues de psychologie en langue française doivent pouvoir répondre aux attentes et exigences nouvelles de la communauté scientifique en matière d'accès au savoir, tout en trouvant un

* Cairn.info, 5 rue de Charonne, 75011 Paris.
<thomas.parisot@cairn.info>

modèle de tarification à la fois équitable et durable de leur publication.

L'APPROCHE DÉVELOPPÉE PAR CAIRN.INFO

Le développement récent de portails ou de sites de revues dédiés aux sciences humaines et sociales de langue française est, sans doute, un élément à même de pallier, au moins en partie, les difficultés évoquées ci-dessus. C'est, en tout cas, l'ambition de l'approche développée par Cairn.info, projet lancé en 2005 à l'initiative de quatre maisons d'édition, trois françaises (Belin, La Découverte et Érès) et une belge (De Boeck), avec le soutien de la Bibliothèque nationale de France et du Centre national du livre.

Ce projet rassemble, depuis sa création, un nombre croissant de revues majeures des différentes disciplines des sciences humaines et sociales (plus de 250 en 2011), dont près de 50 dans le domaine de la santé mentale. Toutes ces revues sont diffusées en texte intégral sur une même plateforme internet, www.cairn.info, en règle générale depuis leur premier numéro de 2001 jusqu'au dernier numéro paru.

Les engagements des revues et de leur structure éditoriale

Cairn.info propose aux structures éditoriales, qui souhaiteraient diffuser leurs publications, au format électronique, par son intermédiaire, de s'engager, pour les numéros parus depuis 2001 et pour les numéros à paraître (sans période d'embargo), à lui fournir les fichiers ayant permis, ou permettant, la fabrication de la revue au format papier. Il ne s'agit pas, ici, de modifier brutalement les processus en place, mais bien de s'adapter à l'historique de la revue et à son processus de fabrication actuel. La revue et sa structure éditoriale ont, par ailleurs, à leur charge de vérifier auprès des auteurs concernés qu'ils n'ont pas d'objection à la mise en ligne de leur(s) article(s).

Enfin, Cairn.info invite les structures éditoriales qui le peuvent à introduire une demande d'aide auprès du Centre national du livre, pour la

conversion rétrospective des numéros de la revue parus entre 2001 et l'année en cours, et à lui verser cette aide, le cas échéant, pour la réalisation du travail de numérisation.

Les engagements de Cairn.info

Une fois ces engagements pris par la revue et sa structure éditoriale, Cairn.info s'engage, pour sa part, à réaliser la conversion des numéros de la revue dans un format numérique riche et structuré (l'XML) et à intégrer ces fichiers au sein de sa plateforme de diffusion www.cairn.info. Cette intégration permet, à la revue, de bénéficier du lectorat des autres revues déjà diffusées sur cette plateforme, et permet à son propre lectorat d'y retrouver, ou d'y découvrir, d'autres publications de langue française dans les mêmes champs disciplinaires.

Cairn.info réalise l'acquisition, au nom de la revue et de sa structure éditoriale, d'identifiants électroniques pour chacun des articles numérisés (des DOI, *Digital Object Identifier*), dans le but d'intégrer la revue dans un vaste réseau international de repérage et de référencement des citations d'articles (Crossref). Cairn.info assure, par ailleurs, la distribution automatique des « métadonnées » de l'ensemble des articles de la revue vers des sites tiers (titres, auteurs, plans et, le cas échéant, résumés), comme des moteurs de recherche généralistes ou spécialisés (PsycINFO, par exemple), ou des portails de bibliothèques.

Enfin, Cairn.info définit avec chaque structure éditoriale une période de commercialisation « normale » de la revue, période au-delà de laquelle les numéros diffusés sur Cairn.info seront proposés à titre gratuit à tout internaute. Cairn.info opère la commercialisation des numéros récents et courants de la revue sous deux formes principales : la vente d'articles à l'unité ou via des crédits d'achat acquis par des internautes ou des institutions) et la vente de licence d'accès à des bouquets de revues auprès des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. À ce jour, plus de 400 institutions, un peu partout dans le monde, ont ainsi pu retenir un accès à l'un des bouquets de revues que nous proposons.

Le réseau Ascodocpsy et les publications de « psy » en langue française

BERRIAU Nathalie*

La base SantéPsy contient plus de 170 000 références de documents sur les thèmes de la santé mentale, psychiatrie, psychanalyse, médecine, administration, gestion hospitalière, soins infirmiers et management. Elle répertorie articles de périodiques, thèses, mémoires, ouvrages, rapports officiels et encore textes officiels. Les liens, vers des documents en ligne et gratuits, sont établis pour faciliter l'accès aux informations. La base SantéPsy est alimentée par les centres de documentation adhérents du réseau Ascodocpsy, et est accessible gratuitement sur internet¹. La base SantéPsy peut être un outil pour les responsables de rédaction qui cherchent les dernières publications sur un sujet précis. Ils peuvent avoir une idée de la production récente, dans une centaine de revues, des thèmes abordés ou, au contraire, inexploités. Ils peuvent y trouver le nom des auteurs ayant déjà écrit sur les sujets qu'ils s'approprient à traiter.

LES BULLETINS THÉMATIQUES MENSUELS

Une sélection thématique des derniers articles publiés et entrés dans la base SantéPsy est proposée chaque mois. La vingtaine de thèmes permet de recenser la majeure partie des nouvelles références, soit, en moyenne, 350. Ces bulletins sont accessibles ou bien directement sur le site (<http://www.ascodocpsy.org/-Bulletins-thematiques->) ou bien après inscription à la liste de diffusion gratuite que propose Ascodocpsy². Cette liste compte, à ce jour, près de 650 abonnés (individus ou organismes), en France et à l'étranger.

LE THESAURUS SANTÉPSY ET LE PARTENARIAT AVEC LES REVUES SUR « L'INDEXATION À LA SOURCE »

Ascodocpsy a réalisé un langage documentaire pour harmoniser les mots-clés utilisés par l'ensemble des centres de documentation du réseau : le thesaurus SantéPsy³.

Ce thesaurus est proposé aux revues et aux auteurs comme outil d'indexation de toutes leurs publications (articles, thèses, vidéo, etc.). Ascodocpsy a débuté une collaboration, depuis 2009, avec une douzaine de revues pour une expérimentation

d'indexation à la source. Il s'agit de co-indexer les articles avant la parution de la revue. L'hypothèse, faite par Ascodocpsy, est que par l'harmonisation des mots-clés, grâce à un outil linguistique commun, la qualité de l'indexation incitera les bases de données documentaires à reprendre les mots-clés « tels quels ». Il va de soi que l'interrogation des bases, par les lecteurs, serait facilitée si les mots-clés étaient identiques...

Dans le même ordre d'idées, il serait intéressant de faire traduire le thesaurus en anglais pour que les publications en langue française, intégrées dans des bases anglophones, puissent ressortir plus facilement à l'interrogation. Cela suppose que résumés et mots-clés en anglais soient publiés dans les revues.

LA PAGE NETVIBES DES REVUES

Dernier outil favorisant la visibilité des revues, Ascodocpsy propose une page sur la toile (les fameuses pages Netvibes⁴) qui recense plus de 200 revues en langue française dans nos domaines. Cette page permet au lecteur d'accéder au dernier sommaire d'une revue, à ses archives qui sont quelquefois en ligne et gratuites, et, dans tous les cas, de se tenir au courant de l'actualité de cette revue.

* Coordinatrice du réseau Ascodocpsy. Note : La présentation des produits et services documentaires, faite le 3 décembre à Nanterre, portait exclusivement sur les outils pouvant valoriser les publications de « psy » en langue française. Parmi ceux-là, on peut citer la base SantéPsy, les bulletins thématiques mensuels, le thesaurus SantéPsy et le partenariat avec les revues sur « l'indexation à la source », et la page Netvibes des revues. Vous pouvez découvrir l'essentiel dans la rubrique « espace revues » du site <<http://www.ascodocpsy.org/>> <nathalieberriau@yahoo.fr>

1. <<http://www.ascodocpsy.org/santepsy/Base/FormulaireRecherche>>

2. <http://www.ascodocpsy.org/spip.php?page=abonnement>

3. En ligne sur : <http://www.ascodocpsy.org/santepsy/Thesaurus/>

4. http://www.netvibes.com/ascodocpsy_revues#

L'un des quatre objectifs du réseau Ascodocpsy est de renforcer la diffusion des publications francophones spécialisées en psychiatrie et sciences connexes. C'est pourquoi, notamment, le réseau a animé une table ronde sur ce sujet lors du congrès français de psychiatrie (CFP) de Nice en 2009⁵. Il espère renouveler l'expérience au prochain CFP qui se tiendra à Lille en 2011.

UN BREF HISTORIQUE D'ASCODOCPY

Le réseau documentaire en santé mentale Ascodocpsy propose des ressources en santé mentale sur son site. Une base de données, une veille législative et documentaire, une sélection de sites, des annonces de manifestations scientifiques, voilà, entre autres choses, ce que vous pouvez y trouver en naviguant sur ce site...

Présentation des activités de ce réseau, exemple réussi de coopération inter-établissements

C'est un réseau de 90 établissements liés à la psychiatrie : établissements publics, privés,

5. compte-rendu en ligne : <http://www.ascodocpsy.org/Table-ronde-Publications>

associations, instituts de formations depuis peu. Ce réseau, à l'origine informel, était constitué de documentalistes. Il s'est finalement structuré en groupement d'intérêt public (GIP⁶) avec le soutien de l'Association des établissements de santé mentale (ADESM) et de l'Association des présidents et vice-présidents de CME (Commissions médicales d'établissement), des centres hospitaliers spécialisés et des documentalistes, en 1999. Le réseau est financé par une cotisation annuelle, calculée sur la base de leur budget de fonctionnement.

Un établissement qui adhère à Ascodocpsy a accès aux documents référencés dans la base SantéPsy. Les professionnels de l'établissement adhérent, par l'intermédiaire indispensable du documentaliste, peuvent bénéficier d'un réservoir documentaire auquel aucune bibliothèque aujourd'hui, même la mieux dotée, ne peut prétendre. L'adhésion à Ascodocpsy, pour les documentalistes et les archivistes, favorise l'harmonisation des pratiques professionnelles et la modélisation des procédures d'échanges.

6. Pour en savoir plus sur la définition d'un groupement d'intérêt public : <http://www.ascodocpsy.org/Un-GIP>

BUZON Claudette*

Les périodiques en bibliothèque universitaire

Grâce à Internet, l'accès à l'information scientifique a été bouleversé : tout universitaire peut désormais consulter à distance des milliers de revues électroniques auxquelles son institution est abonnée. Ainsi, ce qui ressemblait au parcours du combattant est maintenant possible en un clic de souris. À l'heure où les impératifs de publication constituent des enjeux majeurs, les avantages sont indéniables, mais cette mutation a des incidences sur la gestion des bibliothèques et, également, sur les revues francophones.

Au début des années 2000, les bibliothèques, qui, jusque là, sélectionnaient rigoureusement leurs abonnements, ont vu apparaître de nouveaux interlocuteurs (éditeurs ou agrégateurs) qui proposaient l'accès à la totalité des revues de leur catalogue par l'intermédiaire des interfaces de consultation perfectionnées. Elsevier a été le premier à lancer son portail « Science Direct » puis d'autres groupes internationaux ont suivi (Wiley, Taylor & Francis, Springer, Sage, etc.) À partir de là, les bibliothèques ont été « assaillies » d'offres, des salons destinés à promouvoir les nouveaux produits se sont multipliés, et le processus de concentration dans le secteur de l'édition s'est accéléré : l'information scientifique est devenue, en peu de temps, une marchandise, source de profit.

Les revues francophones, plus lentes à franchir le pas, sont actuellement diffusées par Elsevier, Masson, J.Libbey, Springer, Nec Plus et Cairn, qui propose 50 titres en psychologie clinique ; les articles ne sont disponibles en texte intégral qu'à partir de 2001 et quelques titres paraissent encore uniquement sous forme papier. Hors secteur commercial, les initiatives sont rares et Revues.org, le portail de revues en sciences sociales en libre accès, n'affiche que trois titres en psychologie.

En quelques années, l'électronique a permis une augmentation de l'offre (+ 1 200 % de titres au niveau national) ainsi qu'une réduction des écarts documentaires entre établissements ; les utilisateurs apprécient les fonctionnalités des interfaces (veille personnalisée, copie numérique des articles, etc.) et

l'accès nomade qui libère des contraintes géographiques.

Mais, derrière un engouement légitime, les modèles économiques imposés par les fournisseurs menacent les équilibres budgétaires des établissements, et modifient en profondeur le métier de bibliothécaire.

Loin d'être publics, comme l'étaient les abonnements papier, les prix des bouquets varient d'un établissement à l'autre. Négociés dans le cadre de contrats pluriannuels, les tarifs des licences donnent lieu à des calculs complexes : si les fournisseurs francophones s'appuient sur le nombre d'utilisateurs, le modèle dominant, pour l'étranger, consiste à imposer le maintien des abonnements papier de l'année N-1 et à appliquer un pourcentage pour l'accès aux autres titres du bouquet. On aboutit ainsi à des tarifs très élevés, auxquels s'ajoutent une TVA à 19,6 % et des augmentations de 6 à 8 % par an. Non seulement le maintien du papier double parfois la dépense, mais l'impossibilité d'intervenir sur la composition, le contenu des bouquets oblige les bibliothèques à acquérir des titres dont elles n'ont pas l'utilité, ce qui majore d'autant le coût de la documentation indispensable.

De même, lors des renégociations, les principes initiaux peuvent être revus pour des solutions moins favorables : scission en bouquets thématiques plus chers que le bouquet de départ ; tarifs basés non plus sur les utilisateurs mais sur le nombre de consultations ou d'implantations de l'université, etc.

Enfin, l'électronique remet en question la notion de conservation des collections. En effet, les licences d'utilisation ne garantissent pas forcément la propriété des contenus, et la question de la pérennité des accès, en cas de désabonnement, se trouve posée : le risque est de devoir continuer à payer pour consulter les années déjà souscrites. Ainsi, de même que pour les abonnements courants, les modalités

* Conservatrice, Responsable de la Bibliothèque Piéron, 71 avenue E.-Vaillant, 92774 Boulogne-Billancourt.

<claudette.buzon@parisdescartes.fr>

d'accès aux archives varient d'un fournisseur à un autre, et les licences doivent être consciencieusement examinées.

Parallèlement, le métier de bibliothécaire subit des glissements vers l'informatique documentaire, pour la mise en place d'outils de signalement des documents, vers la négociation de contrats incluant des aspects juridiques, mais, aussi, la nécessaire formation des utilisateurs, sans oublier une gestion comptable complexe.

Quelles sont les marges de manœuvre des bibliothèques dans des contextes budgétaires difficiles ? Avoir une politique de résistance en renonçant aux bouquets ? C'est inenvisageable car cela reviendrait à priver les utilisateurs de leur outil de travail. Faut-il, alors se lancer dans des désabonnements et, dans cette hypothèse, quelles revues supprimer ? Le papier risque d'être le premier visé : les choix peuvent se porter sur les titres présents dans des bouquets, à l'exception des titres que les éditeurs obligent à conserver, ou bien sur des titres isolés, quel que soit le support, selon leur fréquence de consultation ou leur facteur d'impact, et les titres français, mal situés dans ces classements, peuvent en pâtir. Ces désabonnements contraints risquent de faire perdre toute cohérence aux collections papier et d'uniformiser les fonds électroniques d'un établissement à l'autre.

Loin d'accepter cette spirale, dans laquelle les enferment les fournisseurs, les bibliothèques ont

créé, dès 1999, le « Consortium Couperin » afin de négocier les contrats des périodiques électroniques. Avec des missions élargies depuis, Couperin promeut la mise en place de réseaux de conservation partagée de périodiques, et encourage d'autres modèles économiques de publication, notamment le libre accès. Ses actions en faveur d'un projet de licences nationales, qui permettrait une politique de l'information scientifique évitant les redondances entre établissements, semblent trouver un écho très favorable auprès des instances ministérielles.

Dans le nouveau contexte de production/ diffusion de l'information, que conseiller aux revues francophones ? Les pratiques informationnelles des utilisateurs montrent que l'électronique donne une visibilité sans laquelle le risque d'être ignoré est réel ; à cela s'ajoutent de nouveaux modes d'évaluation qui incitent les chercheurs à publier dans des revues étrangères mieux cotées. Face à ce risque de désertion, les titres exclusivement en papier, doivent choisir un modèle de publication : soit le modèle payant ou bien le modèle en libre accès, qui permet un accès démocratique à l'information scientifique. Toutes les revues doivent améliorer leur signalement en publiant des mots clés et des résumés en anglais, mais, aussi, faire numériser leurs collections anciennes en choisissant des portails offrant des garanties de qualité et de conservation pérenne des données, comme Persée (ministère de l'Éducation nationale) ou Gallica (Bibliothèque nationale de France).

RÉFÉRENCES

CHOURREU (Pierre).— Collections numériques, collections physiques, *Bulletin des bibliothèques de France*, 3, 2010, p. 18-21.

COLCANAP (Grégory) Acquérir la documentation électronique pour l'enseignement supérieur et la recherche, *Bulletin des bibliothèques de France*, 6, 2009, p. 18-21.

COUPERIN.ORG.— *Consortium universitaire des publications numériques* [consulté le 16 janvier 2011 sur le site <http://www.couperin.org/>]

BAZAN Ariane*

Présentation de *Frontiers in Psychoanalysis and Neuropsychology*

LE MODÈLE « FRONTIERS »

Frontiers in Psychoanalysis and Neuropsychology est une nouvelle revue de type électronique, dite « revue électronique en libre accès ». Il s'agit, en fait, d'une revue spécialisée de la revue *Frontiers in Psychology*.

Frontiers in Psychology est une revue internationale anglophone regroupant une quinzaine de revues spécialisées dans les différents domaines de la psychologie. L'éditeur en chef de *Frontiers in Psychology* est le professeur Axel Cleeremans, professeur en neurosciences cognitives à l'Université Libre de Bruxelles. Les différentes revues spécialisées de *Frontiers in Psychology* ont, chacune, un rédacteur en chef dans la spécialité. Je remplis cette fonction pour *Frontiers in Psychoanalysis and Neuropsychology*. L'équipe éditoriale est constituée d'une vingtaine de rédacteurs associés (comparable au comité de rédaction) ; chacun d'eux est invité à s'entourer de 10 à 15 experts (comparable au comité de lecture). Tous les rédacteurs ont un profil en ligne sur le site de « Frontiers » avec leurs domaines d'expertise. Les manuscrits sont soumis à partir du site de « Frontiers ». Une invitation automatique est alors envoyée à tous les rédacteurs, pour l'évaluation du manuscrit ; ceux-ci peuvent choisir les manuscrits qu'ils désirent évaluer, selon leur intérêt et de leur emploi du temps. Un forum d'experts est ouvert en ligne : les experts y postent leur évaluation du manuscrit (ils devront répondre, entre autre, à une liste uniformisée de questions d'évaluation), et auteurs et experts débattent du manuscrit avec la participation du rédacteur associé et du rédacteur en chef de la spécialité. Ces derniers n'interviennent qu'en cas d'une décision de rejet du manuscrit. Comme la publication se fait en ligne, il n'y a pas de limitation en matière d'espace : la procédure d'évaluation sert à filtrer les publications de qualité insuffisante, et à les rejeter. La politique de publication est, donc, à l'inverse de la politique de publication habituelle : la démarche consiste à sélectionner les manuscrits inacceptables, ou n'atteignant pas les qualités minimum requises d'un article scientifique, pour les rejeter, plutôt que

de sélectionner les manuscrits de haut niveau pour les retenir. L'idée est celle d'une communauté scientifique de partage de ce qui se fait dans cette communauté, sans qu'une sélection se fasse sur la base d'une ligne éditoriale idéologique. C'est le téléchargement des articles par le public, ainsi que, entre autre, leur consultation en ligne (consultation des résumés, tableaux, etc.) qui témoignera de l'accueil reçu par les contributions.

L'accès aux revues de « Frontiers » est ouvert et gratuit à travers le monde. Il suffit d'une connexion internet, sans qu'il soit nécessaire de s'abonner ou de s'enregistrer sur le site. Autre spécificité : le financement de ce modèle de publication ne se fait pas par les lecteurs mais par les auteurs. L'auteur, ou les auteurs, dont le manuscrit a été accepté pour publication, est invité à payer un prix de publication d'article de 1 200 euros. Pour des auteurs de pays en développement, ou du tiers-monde, des réductions sont accordées, ainsi que pour tout auteur pouvant démontrer une véritable incapacité à payer. D'autres revues en ligne utilisent fréquemment le même modèle d'auteur-payeur, et les contributions à charge des auteurs sont généralement plus élevées, 2 800 euros pour « Public Library of Science » (PLOS), par exemple. L'auteur (ou les auteurs) déduisent les droits d'auteur. Les auteurs des articles de recherche les plus consultés (selon les téléchargements etc.) sont invités à écrire un article plus général, présentant une vue d'ensemble et reprenant leur propre recherche originale dans ce cadre. Cet article exposera le contexte plus large de la recherche, en tenant compte, également, de recherches similaires réalisées par d'autres chercheurs. Ces articles, appelés « revues de question thématiques », sont écrits dans un langage scientifique accessible à un public plus large, notamment celui de la communauté entière des psychologues. Ces revues de question thématiques sont alors publiés dans la revue *Frontiers in Psychology*, qui est, également, en libre accès sur la toile.

* Université Libre de Bruxelles.
<Ariane.Bazan@ulb.ac.be>

La controverse relative à ce modèle de publication a trait, bien sûr, à la contribution financière, non négligeable, demandée aux auteurs. Celle-ci sert à financer le travail fait par l'organisation de « Frontiers » : la coordination du travail d'édition en ligne, la mise en ligne, la distribution et l'accessibilité mondiale des articles. Ce bureau central s'occupe, également, de la préparation de la copie quant à la syntaxe et au vocabulaire. Au total, une vingtaine de collaborateurs sont employés à plein-temps. Une rémunération de 5 000 euros est attribuée aux rédacteurs en chef des revues spécialisées, à condition qu'un rythme de 120 articles soit tenu chaque année. En contrepartie, la revue jouit d'une très grande accessibilité à travers le monde, y compris dans les pays où l'accès au savoir est problématique, du fait, par exemple, d'un système académique insuffisamment financé. Il faut savoir que l'université africaine ayant la bibliothèque académique la plus fournie, notamment celle de l'Université de Capetown, par exemple, ne peut accéder qu'à 1 % des publications scientifiques existantes. L'idée, à nouveau, est celle d'une communauté des savoirs, accessible à tous, à travers le monde ; l'instrument « Frontiers » est donc, en particulier, intéressant pour les scientifiques qui souhaitent cette mise en commun, par delà tant la communauté linguistique que la communauté de la discipline scientifique auxquels ils appartiennent.

Reste la question du principe de l'auteur-payeur : d'où doit venir l'argent ? Cette politique privilégie-t-elle les grands laboratoires ayant les moyens financiers quant à l'accès à la publication ? Il est certain que cette contribution financière sera moins un obstacle pour les structures de recherche bien établies et disposant de ressources financières. D'autres, dans des structures sans grands moyens, soit encore les chercheurs ou les cliniciens ne s'appuyant pas sur des structures ou des environnements de recherche, auront plus de difficultés à payer. Je serais tentée de penser que la difficulté de l'accès à la publication pour les petites structures de recherches, ou pour les auteurs plus isolés, se pose indépendamment de la question du prix de publication d'article : les lignes éditoriales des journaux scientifiques cotés imposent, de façon plus ou moins implicite, une certaine mise en forme, avec une démarche scientifique privilégiée, en maniant, fréquemment, tant des dogmes que des tabous implicites (par exemple, le tabou du concept d'un « inconscient intelligent ») ; cette normalisation me semble être le résultat d'une dynamique qui s'installe au sein de la communauté d'une discipline scientifique, dans laquelle quelques structures ou auteurs vont s'installer et donner le ton, vont servir de référence. Des approches dissonantes ont, de ce fait même – et concrètement du fait que les comités de lectures puisent leurs experts dans cette même

communauté –, un accès plus difficile à la publication. Je pense qu'il s'agit là d'une dynamique structurellement inévitable – avec ses avantages et ses désavantages – et que seul un autre modèle de publication peut offrir une opportunité pour l'émergence d'un autre type de dynamique. Il restera à voir, à l'usage, si le modèle de l'« auteur-payeur » n'ouvrirait pas, paradoxalement, plus d'opportunités aux diversités d'approches scientifiques, en particulier aux chercheurs moins « établis », que le modèle traditionnel du lecteur-payeur, et quels seront les véritables avantages et inconvénients qui en résulteront.

FRONTIERS IN PSYCHOANALYSIS AND NEUROPSYCHOANALYSIS

« Frontiers in Psychology », par la voix d'Axel Cleeremans, a explicitement invité la psychanalyse à participer au dialogue scientifique en psychologie. Cette invitation s'est faite par le biais de la dite « neuropsychanalyse », puisque l'invitation fut d'abord une invitation pour *Frontiers in Neuropsychanalysis*. L'ouverture à la psychanalyse, du côté de la psychologie plus cognitive et expérimentale, est l'expression de la politique d'ouverture de « Frontiers » : il s'agit d'une invitation à mettre en commun les savoirs relatifs à l'esprit humain, sans disqualification préalable d'une approche, même si, dans le domaine de la psychologie en particulier, les positions épistémologiques peuvent différer largement et, parfois, sembler inconciliables. La particularité de cette revue, pour la psychanalyse, sera, à mon avis, celle de sa dimension internationale et non liée à une école ou une organisation de psychanalyse. Ceci peut se révéler tant une grande force qu'un talon d'Achille : ainsi que je le conçois, la revue se présentera comme une plateforme, une case vide, qui pourra se laisser investir par ce qui lui sera proposé. Les seuls critères de référence seront des critères de qualité, d'une part, et, de l'autre, la ligne éditoriale qui engagera les auteurs à s'investir dans une présentation de leurs travaux, saisissable par delà le seul cadre psychanalytique qui leur est propre, c'est-à-dire l'interdisciplinarité comme épreuve obligée à la saisie multiple des objets. C'est dans cette optique que je choisis de maintenir le signifiant « neuropsychanalyse » comme horizon : signifiant probablement plutôt vague et ambigu ; il s'agit, peut être, du signifiant idéal, signalant la perspective de traduction multiple, y compris par delà la barrière épistémologique entre psychanalyse et neurosciences cognitives. Sera-ce suffisant pour fonder une identité de la revue, et cette question de l'identité se pose-t-elle encore avec la même pertinence ? La relative non-identité choisie pourra-t-elle avoir fonction de moteur ? Cela restera à voir.